

Montréal, le 17 septembre 2024

Mémoire déposé dans le cadre des consultations
futur du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050

C'est à titre de Montréalaise et de citoyenne préoccupée par l'urgence climatique et le manque d'ambition des politiques municipales, que je dépose ce mémoire.

Partout, ce sont les pays, les régions et les quartiers les moins nantis qui sont les plus touchés par les impacts de la crise climatique. Montréal n'y échappe pas. Les espaces verts sont plus nombreux dans les secteurs fortunés et ils se font rares dans les quartiers qui le sont moins, comme Hochelaga-Maisonneuve.

Les parcs manquent dans l'est de Montréal et l'air y est davantage pollué. Aussi je m'inquiète de lire, à la recommandation 10 du futur Plan d'urbanisme et de mobilité 2050, que la commission suggère de favoriser la fluidité et l'efficacité du transport routier en dédiant des axes à la logistique des marchandises.

La crise climatique que nous vivons - et dont les impacts se feront de plus en plus ressentir - exige de la Ville qu'elle se dote d'un plan d'urbanisme où le transport des marchandises est radicalement moins polluant. Concentrer le transit actuel sur des voies dédiées ne permettra pas à la Ville à s'adapter aux changements climatiques. À plus forte raison si la construction de celles-ci entraîne la destruction d'un espace vert, comme cela est prévu dans les prolongements autoroutiers Assomption-Souligny.

Je suis également hautement préoccupée par la recommandation 12, qui promeut le développement des activités aéroportuaires, ferroviaires et routières pour favoriser la prospérité industrielle. La vision du développement économique portée par cette recommandation appartient à un autre siècle. Aucune retombée positive et porteuse d'avenir pour les populations locales qui habitent le quartier ne peut en découler.

Je tiens à mentionner que le Plan comporte des recommandations importantes concernant la transition socioécologique, la notion d'équité sociale et la valorisation de la nature, qui devraient guider sa vision urbanistique générale et éviter une répétition regrettable des erreurs du passé.

Émilie Paquin